



Spectacles itinérants

GRATUITS

à JOUSSÉ le jeudi 8 Août

(Photos de Bernard PEINTUREAU)

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

INFOS – JOUSSÉ N° 23

2023



SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	1
<u>Les finances communales 2023</u>	
- Le compte administratif	2 à 4
- Affectation des résultats /Les Travaux réalisés.....	5
<u>Les finances communales 2024</u>	
- Le Budget Primitif	6
- Les travaux Prévus	7
<u>Informations Communales</u>	
- Horaire de la Mairie	8
- État civil – urbanisme	8
-Tarifs Salle des Fêtes « Fabien IRIBARREN » et Aire de Loisirs	9
-Tarifs Cimetière	10
- Recensement à 16 ans.....	11
- Déchets verts.....	12
- Composteur et déjections canines	13
- Classement des chiens en catégories / Chiens errants	14 à 15
- Chats	15
- La Boulangerie	16
- Passage éolien	17
<u>VIE ASSOCIATIVE</u>	
APE des Châtaigniers	18 à 20
Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien.....	21
La Brême de Payroux Jossé	22
Comité de jumelage des amis du Manga	23
Le Club de L’amitié.....	24
Culture et Loisirs.....	25
UNC Anciens combattants – La Mairie.....	26
Comité des Fêtes	27
AICA Payroux-Jossé.....	28
Lien Amical Jossé-Payroux	29-30
<u>INFORMATIONS DIVERSES</u>	
Numéros appels urgence.....	31
Centre de secours de Charroux	32
France Service	33
Pluriservices	34
Mission Locale	35
Le Projet de territoire du Civraisien en Poitou.....	36
Lieu d’accueil Enfants Parents	37
France Renov’	38
Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud.....	39
Eaux de Vienne – Siveer	40
SORÉGIES éclairage.....	41
Transport à la demande	42
Permis de sauver	43
Urbanisme infos utiles	44
ADMR	45

Spectacle Itinérant COMPAGNIE DE LA TRACE le 8 Août 2024

Responsable publication : Le Maire, Lydie NOIRAULT Participation écriture : Corine RICHARD

Bernard PEINTUREAU pour la plupart des photos.

Merci à Corine RICHARD, notre secrétaire pour le temps qu’elle prend pour mettre ce journal en page et en faire une très grande partie de rédaction.

Le Maire, Lydie NOIRAULT



Association ADMR de
USSON DU POITOU

Notre association intervient sur les communes de, Jossé, Payroux, Saint-Secand, Saint Martin l'Ars, Mauprévoir et Usson du Poitou auprès de 145 clients. Depuis 2018, l'association est présidée par Anne Faroux.

Vous aussi vous souhaitez donner du sens à votre engagement ? Devenez BENEVOLE à l'ADMR !

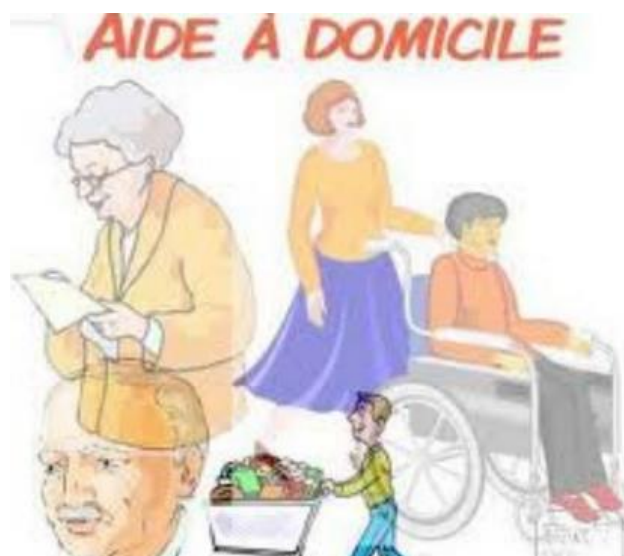
Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !

Rejoignez notre équipe de 6 bénévoles.

Choisissez un emploi stable, devenez SALARIE à l'ADMR ! Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?

Nous vous proposons des services pour tous, à tous les âges de la vie.

En 2021, l'association a réalisé plus de 20 655 heures d'interventions auprès de tous les publics, et plus spécifiquement 16 288 heures APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), auprès des personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie.



Association ADMR de Usson du Poitou

23 rue du Général de Gaulle
86350 USSON DU POITOU
05 49 59 04 08
info.assousson.fede86@admr.org



Vous souhaitez nous rencontrer ? Nous vous accueillons du lundi au Vendredi, de 9h à 12h.

URBANISME INFOS UTILES

Vous avez un projet dans la commune

L'agence des territoires instruit nos demandes.

Vous pouvez faire une demande en déposant le dossier à la mairie ou dématérialisé sur le site :

<https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/ATD86/>

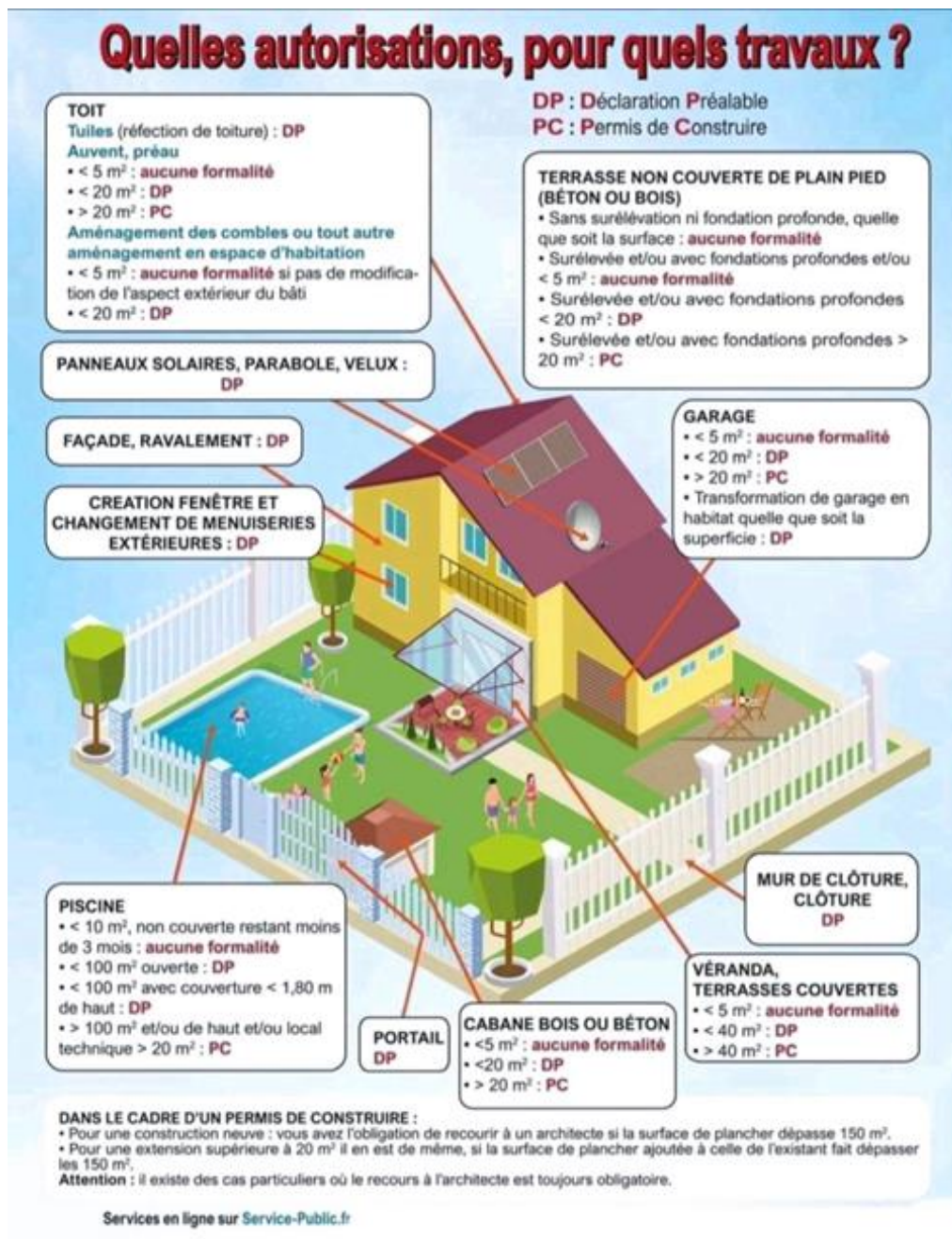
CUa : Certificat d'urbanisme d'information

CUb : Certificat d'urbanisme opérationnel

DP : Déclaration préalable de travaux

PC : Permis de construire

PCMI : Permis de construire pour maison individuelles ou ses annexes



LE MOT DU MAIRE

Ce journal retrace la vie de votre commune en 2023 avec quelques informations concernant l'année 2024 en cours.

Un certain nombre de manifestations ont dynamisé l'année 2023 avec les activités des associations communales.

En 2023, le Syndicat Eaux de Vienne-SIVEER a validé la réhabilitation des canalisations d'eau potable ainsi que le changement des compteurs individuels :

- Rue des Loges, partie de route de Payroux, rue des Marronniers, place du champs de Foire et place des Tilleuls près de la Mairie et salle des fêtes.
 - o *Ce qui a fait l'objet de travaux sur 5 mois, débutés mi-janvier et qui vont se terminer en juin, menés par l'entreprise IRIBARREN-ARLOT de St Maurice La Clouère.*
- Des études ont également été réalisées sur des canalisations d'assainissement collectif en vue de futurs travaux de remise en état et qui seront programmés rue des Loges en septembre 2024.
 - *Ces travaux feront l'objet d'une présentation dans le prochain journal 2024 ;*

2023 a également été le début de l'installation de la fibre, certains secteurs ne sont pas encore terminés et d'autres commencent à être raccordés. Il faut attendre le courrier de votre opérateur qui prendra contact pour le raccordement gratuit à votre domicile.

Des travaux d'élargissement du virage du bourg ont été réalisés pour permettre les passages des éoliennes des futurs parcs de Château-Garnier et de St Secondin en juin et juillet. (voir article page 17)

Le maire, Lydie NOIRAULT

LES FINANCES COMMUNALES

2023

Dans sa séance du 23 mars 2024, le Conseil municipal a validé le Compte Financier Unique de l'année 2023 – Budget réalisé -

SECTION FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	64 173.34
012	Charges de personnel et frais assimilés	70 287.11
014	Atténuations de produits	3 752.00
65	Autres charges de gestion courante	54 532.55
66	Charges financières	456.30
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 111.94
	TOTAL DEPENSES	203 313.24

Les dépenses ou charges de fonctionnement :

- **Les charges à caractère général** d'un montant de 64 173.34€ comprennent les dépenses d'eau, d'électricité, assainissement, de combustibles, de carburants, d'entretien, de petits équipements et de fournitures administratives.
- **Les charges de personnel et frais assimilés** d'un montant de 70 287.11 € comprennent les salaires de personnels titulaires et non titulaires, les cotisations salariales, patronales et autres organismes sociaux.
- **Atténuations de produits** d'un montant de 3 752.00 € comprennent le prélèvement Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et autres restitutions titre dégrèvement sur contribution directes (taxe habitation).
- **Les autres charges et de gestion courante** d'un montant de 54 532.55 € comprennent les indemnités du maire et des adjoints, les cotisations retraite, la participation financière au SIVOS (28354.10€), au syndicat du collège (1621.80), et les subventions aux Associations (1186).
- **Les Charges financières** d'un montant de 456.30€ sont les intérêts des emprunts.
- 042 Opération d'ordre de transfert entre section d'un montant de 10 111.94€ cession immobilisation voiture service technique.

PERMIS DE SAUVER



- Application gratuite dédiée à l'urgence vitale -

Permis de Sauver est une application ayant pour objectif d'aider les services de secours grâce à un réseau de citoyens sauveteurs.

Volontaires et bénévoles, ils ont pour mission d'aider les victimes dans l'attente des secours. Grâce à leur système de géolocalisation, les citoyens sauveteurs participent à la réduction du temps d'intervention des urgences.

Alors que vous soyez secouriste, pompier, médecin **OU NON**, devenez citoyen sauveteur pour sauver des vies !



DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)
localisé : Extérieur Salle des Fêtes Jousé



CIVRAISIEN
EN POITOU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le Transport à la Demande Intercommunal

vos déplacements de proximité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CIVRAISIEN EN POITOU

Bassin de Charroux

2,30€ Le voyage aller
tarif tout public
4,10€ Le voyage aller-
retour tarif tout
public
0,40€ Le voyage
tarif Solidaire*
* Sur présentation de la Carte Solidaire.

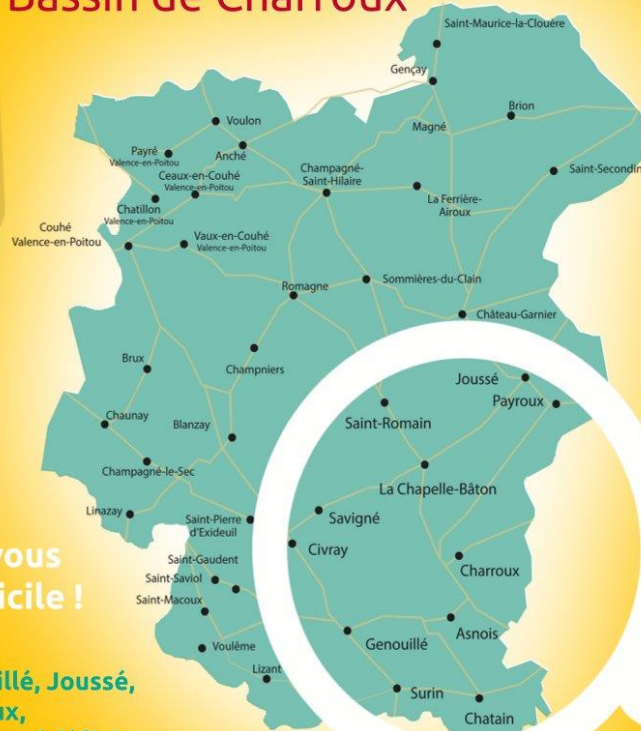


Réservez au
0 970 870 870



Nous venons vous
chercher à domicile !

à Asnois, Charroux, Chatain, Genouillé, Jossé,
La Chapelle-Bâton, Payroux,
Saint-Romain, Surin et à des arrêts prédéfinis
entre Savigné et Civray



Pour plus d'informations,
flashez moi !



Valable jusqu'au 31 août 2024.

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr
pour réserver directement en ligne

LES FINANCES COMMUNALES

2023

les recettes ou produits de fonctionnement :

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	0.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 340.43
73	Impôts et taxes	89 302.20
731	Imposition direct	74 663.00
74	Dotations et participations	52 856.12
75	Autres produits de gestion courante	11 483.30
76	Produits financiers	3.30
77	Produits spécifiques	700.00
	TOTAL RECETTES	236 348.35
002	Excédent de fonctionnement reporté	181 046.83
	Total recette d'ordre	9 411.94
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	426 807.12

- **Les produits des services, domaine et vente** d'un montant de 7 340.43€ correspondent aux recettes de concessions de cimetière, de redevance d'occupation des sols de France Télécom et de SOREGIES, de prestations de services, redevance d'occupation des sols de l'ATRC France pour le mât téléphonique.
- **Les impôts et taxes et imposition direct** d'un montant de 89 302.20 € correspondent aux recettes des contributions directes que sont les 3 taxes (taxe foncière bâtie et non bâtie, taxe habitation sur résidence secondaire) dont les taux sont votés par la commune chaque début d'année, le versement de la CFE/CVAE (ancienne taxe professionnelle) est versé par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, par les attributions de compensation.
- **Les dotations et participations** d'un montant de 52 856.12€ comprennent les subventions versées par les services de l'État, le plus souvent calculées au nombre d'habitants, pour aider au fonctionnement du budget de la commune.
- **Autres produits de gestion courante** d'un montant de 11 483.30 € correspondent au revenu des immeubles (locations salles communales et location cabinet médical, local boulangerie), ainsi que la régie photocopies.
- **Produits financiers** d'un montant de 3.30 € correspondent à l'acquisition de parts sociales de sociétés locales d'épargne.
- **Produits spécifiques** d'un montant de 700.00 € correspondent à des recettes de versement de reprise de l'ancien matériel technique (véhicule).
- **L'excédent de fonctionnement** reporté d'un montant de 181 046.83 € correspond à ce qui restait au bilan du précédent budget 2022.

LES FINANCES COMMUNALES

2023

SECTION INVESTISSEMENT

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00
16	Emprunts et dettes assimilés	7 272.41
204	Subvention d'équipement	1 580.96
21	Immobilisations corporelles	30 052.19
040	Opération ordre	9 411.94
	TOTAL DEPENSES	48 317.50

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 646.25
13	Subventions d'investissement reçues	18 528.00
040	Opérations d'ordres	10 111.94
	TOTAL RECETTES	23 174,20
001	Excédent d'investissement reporté	3 376.19
	TOTAL RECETTES	36 662.38

Les dépenses d'investissement :

- **Dotations, fonds divers et réserves** pour un montant de 0 €
- **Emprunts et dettes assimilés** pour un montant de 7 272.41 € correspondent à l'annuité de 2 prêts contractés pour l'achat de terrains, datant d'avant 2008 (Fin du prêt en 2025) et pour l'achat de la tondeuse en 2021 (fin 2025).
- **Immobilisations corporelles** pour un montant de 30 052.19 € correspondent aux différents travaux réalisés mentionnés dans la page suivante à savoir : travaux aménagement des planchers du 2^{ème} et du clocher de l'église, l'achat d'un véhicule pour le service technique et ses accessoires, la finition de la salle des associations.
- **Subvention d'équipement** pour un montant de 1 580.00 € correspond au surplus du Fonds de concours voirie réalisé par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
- **Opération patrimoine** d'un montant de 9 411.94 € comprennent des écritures d'ordre budgétaire.

Les recettes d'investissement :

- **Dotations, fonds divers et réserves** pour un montant de 4 646.25 € correspondent au remboursement de la TVA (N-2) sur les immobilisations et à l'excédent de fonctionnement capitalisé.
- **Subventions d'investissement reçues** pour un montant de 18 528 € correspondent à des subventions du Conseil Départemental destinées à aider le paiement des investissements décidés en Conseil Municipal pour l'amélioration de la commune.
- **Excédent d'investissement** reporté pour un montant de 3 376.19 € correspond à ce qui restait au bilan du précédent budget 2022.
- **Opération patrimoine** d'un montant de 10 111.94 € comprennent des écritures d'ordre budgétaire.

Une nouvelle solution pour signaler une panne d'éclairage public

Le Groupe Sorégies, en charge de la gestion de l'éclairage public de notre commune, vient de dévoiler sa nouvelle plateforme numérique de signalement des pannes d'éclairages public. Une initiative innovante, qui offre une solution rapide et accessible à tous.

Grâce à cette plateforme, signaler une panne devient un jeu d'enfant. Disponible depuis votre navigateur web, elle vous permet de déclarer une panne en moins d'une minute, éliminant ainsi le besoin de déplacements en mairie. Une réponse rapide sera apportée aux pannes, améliorant la qualité du service d'éclairage public.

Je constate un dysfonctionnement sur un lampadaire à côté de moi, que dois je faire ?

Rien de plus simple ! Connectez-vous sur le site soregies.fr, rubrique éclairage public. À partir de votre position GPS ou via une adresse que vous préciserez, sélectionnez sur la carte interactive qui apparaîtra le lampadaire concerné par la panne. Vous n'avez plus qu'à valider votre signalement, Sorégies prendra ensuite le relai.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'apporter des informations complémentaires lors de l'enregistrement de la panne, mais aussi d'indiquer votre mail afin de pouvoir suivre l'état d'avancement de la réparation.

Pour signaler une panne ou en savoir plus, rendez-vous sur <https://soregies.wesignal.fr/fr/> ou contactez le service municipal.





Simplifiez-vous la vie, gérez vos démarches au fil de l'eau avec la nouvelle [Agence en ligne d'Eaux de Vienne](#)

Retrouvez-y :

Votre compte personnel

- Les informations de votre contrat
- Vos consommations annuelles
- Votre échéancier
- Vos factures au format électronique

Vos démarches en ligne

- Gérez votre contrat (abonnement, résiliation...)
- Demandez le raccordement de mon logement au réseau
- Optez pour le prélèvement automatique ou la mensualisation
- Transmettez votre index
- Contactez le service client

Votre Agence en ligne met aussi à votre disposition des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur notre service public et sur l'eau potable en général.

Munissez-vous de votre facture ou de votre contrat et créez votre compte sur <https://ael.eauxdevienne.fr/>



FINANCES COMMUNALES 2023

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

RECETTE DE FONCTIONNEMENT	236 348.35
DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT	<u>203 313.24</u>
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	33 035.11
RÉSULTAT CUMULÉ ANTÉRIEUR	<u>181 046.83</u>
RÉSULTAT DE CLÔTURE	214 081.94
RECETTE D'INVESTISSEMENT	36 662.38
DÉPENSE D'INVESTISSEMENT	<u>48 317.50</u>
RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 11 655.12

La commune a préparé son budget prévisionnel 2024 avec un solde départ de 206 555.26 € en fonctionnement et un solde négatif de 11 655.12 € en investissement.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE :



Achat véhicule Renault pour un montant de 18 900 € HT, une rampe lumineuse pour un montant de 404.68 € HT, et un attelage pour un montant de 722.21 € HT pris au Garage SAVIN. Le tout pour un montant de 24 032.27 € TTC

TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- **Travaux Monument aux Morts** nettoyage des plaques inscriptions noms des défunts par la Maison des Obsèques pour un montant de 1 470.00 € TTC.
- **Travaux Eglise**, aménagement du 2^{ème} et 3^{ème} étages, pour le remplacement du parquet, réalisé par l'entreprise Charraud pour un montant de 1 222.32 € TTC ;
- **Travaux ancienne garderie** : réaménagement en petite salle des Associations (fin début 2023) pour un montant de 3 998 € HT soit 4 797.60 € TTC.



Des Jousséens ont fait don de très beaux livres, certains sont installés dans la bibliothèque salle des Associations et d'autres dans la boîte à livres.

Merci à eux

Le montant total de ces investissements s'est élevé à 30 052.19 € TTC

Ces investissements ont été subventionnés par l'enveloppe de 15100 € du programme ACTIV 3, (aides aux aménagements communaux du Conseil Départemental) + un reliquat de l'année passée pas versé soit au total 18 528.00 €.

Toutes les délibérations votées sont à votre disposition à la lecture aux heures d'ouverture de la mairie.

LES FINANCES COMMUNALES 2024

Dans sa séance du 23 mars 2024, le Conseil municipal a validé **le Budget Primitif** de l'année 2024 – Budget Prévisionnel –

SECTION FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	269 619.20
012	Charges de personnel et frais assimilés	84 850.00
014	Atténuations de produits	4 629.00
65	Autres charges de gestion courante	55 210.00
66	Charges financières	314.00
67	Charges exceptionnelles	1 322.00
68	Dotations aux amortissements	200.00
023	Virement à la section d'investissement	7 415.06
	TOTAL DEPENSES	423 559.26

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 700.00
73	Impôts et taxes	82 100.00
731	Impôts directs	71 000.00
74	Dotations, subventions et participations	50 777.00
75	Autres produits de gestion courante	8 425.00
76	Produits financiers	2.00
002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	206 555.26
	TOTAL RECETTES	423 559.26

SECTION INVESTISSEMENT

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	7 415.66
21	Immobilisations corporelles	11 948.42
23	Immobilisations corporelles	406 224.00
001	Déficit investissement	11 655.12
	TOTAL DEPENSES	437 243.20

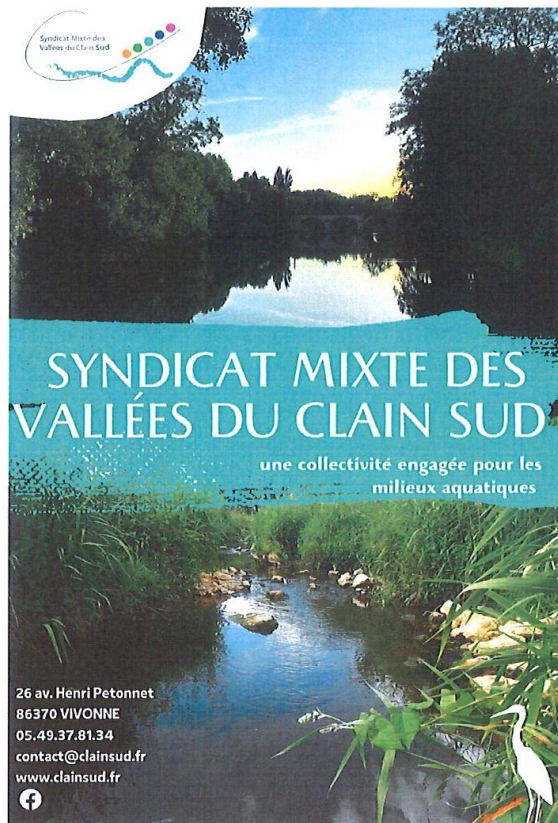
<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 117.18
13	Subventions d'investissement à recevoir	265 638.00
16	Emprunts et dettes assimilés	145 072.96
021	Virement de la section fonct	7 415.06
	TOTAL RECETTES	437 243.20

TABEAU DES TAXES 2024

Vote pour l'année 2024 ainsi qu'il suit le taux des contributions directes locales, **avec une augmentation de 1%** par rapport à l'année 2023, délibération du 23 mars 2024

<i>DÉSIGNATION</i>	<i>TAUX 2023</i>	<i>TAUX 2024</i>
<i>Taxe d'habitation sur résidence secondaire</i>	16.29%	16.45%
<i>TFB (Taxe Foncière Bâtie) communale</i>	25.35 %	25.60 %
<i>TFNB (Taxe Foncière non Bâtie)</i>	27.06%	27.33%

Les bases sont votées par l'État, en augmentation en 2023.



LE SYNDICAT MIXTE DES VALLÉES DU CLAIN SUD

est un syndicat de rivière qui assure la gestion et la restauration des cours d'eau du bassin versant* amont du Clain.

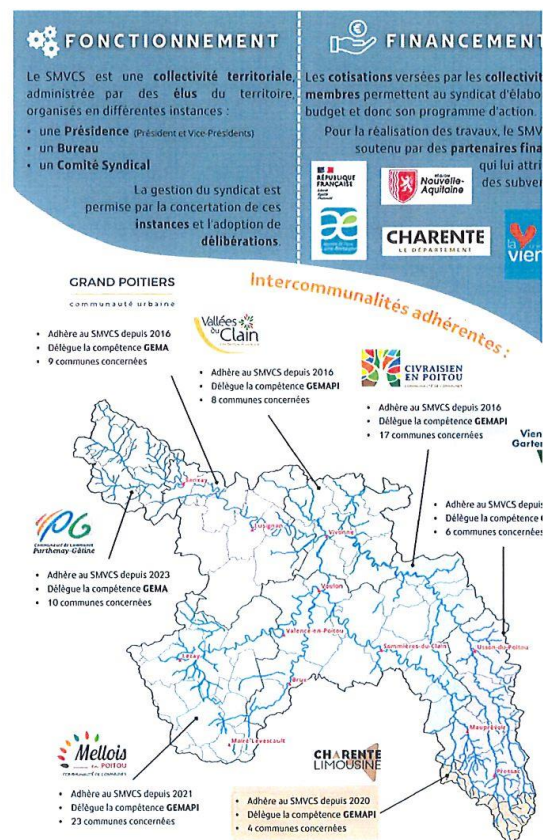
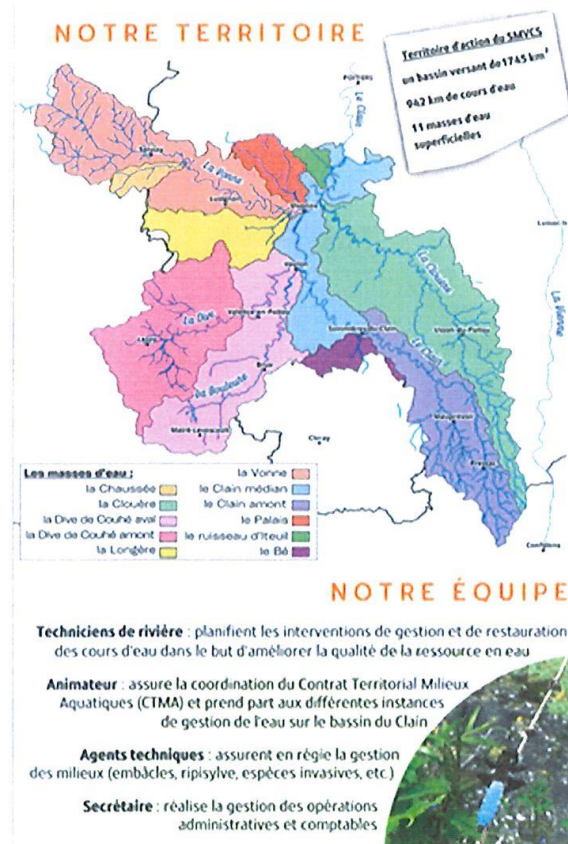
Cela comprend le Clain et l'ensemble de ses affluents, depuis sa source à Hiesse dans le département de la Charente, jusqu'à Iteuil dans le département de la Vienne. Parmi les cours d'eau majeurs de ce territoire il y a également : la Vonne, la Clouère, la Dive de Couhé, la Bouleure ...



*Bassin versant : Un bassin versant est une surface délimitée par des lignes de crête (points hauts). Toutes les eaux qui s'écoulent dans cette zone, alimentent le cours d'eau principal et convergent vers un même et unique point de sortie, appelé exutoire.

Le SMVCS œuvre pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques du bassin amont du Clain, par la **réalisation de travaux** (restaurations hydromorphologiques, rétablissement de la continuité écologique, gestion des milieux...), mais aussi par le **suivi des milieux** (biologique et morphologique) et par la **coordination** des acteurs du territoire (animation du CTMA).

La reconquête quantitative et qualitative de la ressource en eau sur le bassin du Clain doit permettre d'atteindre l'objectif de "bon état écologique des masses d'eau d'ici 2027", fixé par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000.





Je suis **PROPRIÉTAIRE**,
FUTUR ACQUEREUR,
Je souhaite **RÉNOVER** ou
ADAPTER mon logement

2023 - 2028



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

05.49.61.61.91

Opération
Programmée
d'Amélioration de
l'Habitat et de
Renouvellement
Urbain

AIDES FINANCIERES

CONSEILS TECHNIQUES

APPUI ADMINISTRATIF

SOLiHA vous accompagne
GRATUITEMENT



TRAVAUX PRÉVUS EN 2024

> Création du site internet : le site internet est créé avec la participation de l'Agence des Territoires de la Vienne pour un montant de 2 800 € TTC, il reste à insérer son contenu (données mises en page par la mairie)

> Travaux Monument aux Morts : Socle en pierre réalisé par Mr FUMERON pour un montant de 2 483.50 € TTC.

> Acquisition de trois armoires : deux armoires à rideaux pour le secrétariat de mairie et une armoire ignifugée pour la sécurité des documents d'état civil pour un montant total de 4 487.00 € TTC.

> Travaux accessibilités : terminaisons du programme accessibilité. Pose de dalle podotactiles au niveau de la boulangerie pour un montant de 2 177.92 € TTC.

VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>SUBVENTIONS 2024</u>
Comité des fêtes	950 en 2023 950 en 2024
ADMR	306
Club de l'Amitié	100
APE SIVOS des Châtaigniers	100
UNC Anciens combattants	100
AICA Payroux-Joussé	100
Brême du Payroux et du Clain	100
Le lien Amical Joussé / Payroux	100
Sapeurs-pompiers Charroux	50
Souvenir Français	80
Association sécheresse 86	80
Culture et Loisirs	100
Manifestations festives de Joussé Payroux	80
Fonds de solidarité logement de la vienne	80
<u>TOTAL</u>	3 326 €

Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

Lundi – jeudi – vendredi de 14h à 18 h Tél : 05.49.87.81.03

Le mardi la Mairie est fermée au public, mais la permanence téléphonique est assurée

ÉTAT CIVIL 2023

Trois



Aucun



Sept



Un



NATIONALISATION :

Une administrée de Joussé à acquis la nationalité française en Août 2023



URBANISME

- Dossier de Certificat d'Urbanisme : 20 (fait en régie au secrétariat de la mairie)
(Demande de renseignements de Notaires, Agences immobilières en vue d'achats éventuels)
- Dossier de Demande de Travaux : 16 (coût de 133.00 € HT/ dossier)
- Dossier de Permis de Construire : 4 (coût de 190.00 € HT/dossier)
- Dossier de Permis de démolir : 1 (coût de 152.00 € HT/dossier)

Depuis 2019, l'instruction de ces dossiers n'est plus prise en charge par l'Etat (DDT) mais par un bureau spécialisé en urbanisme de l'Agence des Territoires ; ce service est devenu payant pour les communes.

L'Agence des Territoires est un organisme créé par les élus, qui apportent des aides aux communes avec un service instructeur d'urbanisme, un service de logiciels métiers pour les collectivités, un service d'achats d'informatique et de maintenance.

L'Agence des Territoires accueille l'Association des Maires qui assure un service en matière juridique aux communes et aux communautés de communes.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS «LES FRIPOUNETS»



Pôle territorial de Civray



Un lieu Gratuit, Anonyme, Sans inscription

Pour les enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parents, grands- parents,...)

Un service pour vous : futurs parents et parents

- Accueil assuré par deux accueillantes disponibles et à votre écoute,
- Pour partager un temps de jeu avec votre enfant dans un espace adapté,
- Pour partager vos expériences, vos ressentis de parents,
- Pour échanger avec d'autres familles ...



Tous les mardis entre 9h30 et 11h30
Rue Veuve Allemant Guyonnet à CIVRAY
(à côté de la cantine scolaire de l'école publique de Civray)



Tous les jeudis entre 9h30 et 11h30
au Centre d'Accueil des Entreprises à CHARROUX
(7 route de Civray — 86250 Charroux)

Contact :



05.49.97.12.50



petiteenfancecivray@civraisienpoitou.fr



@LieuAccueilEnfantsParentsCivraisienPoitou



**CIVRAISIEN
EN POITOU**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



santé
famille
retraite
services

Fermeture des LAEP (Civray & Charroux) :

- Jeudi 16 mars 2023
- Mardi 4 avril 2023
- Semaine 16 : du 17 au 24 avril 2023
- Jeudi 18 mai 2023
- Semaines 32/33/34 : du 7 au 28 août 2023

Le projet de territoire du Civraisien en Poitou



Cinq ans après la fusion, le projet de territoire du Civraisien en Poitou a été validé par le conseil communautaire en 2021, réactualisé et formalisé par écrit en 2023. Ce projet repose sur une démarche collective construite en plusieurs phases : concertation avec les acteurs du territoire, définition des enjeux stratégiques et plan d'actions. Le projet de territoire donne le sens de l'action publique que la collectivité s'engage à porter en faveur du développement de son territoire pour les 10 prochaines années. Il constitue une véritable opportunité d'actions afin d'affirmer une stratégie partagée et se structure autour de 5 orientations* majeures. Ce projet politique est porté par un projet d'administration fort qui est lui, structuré autour de 4 axes : Le renforcement de la proximité avec les citoyens, la transparence pour l'intérêt général du territoire, le renforcement de la proximité avec les élus communautaires et les secrétaires de mairie et le renforcement des synergies internes. Toutes les actions communautaires en cours de réalisation sont dans le rapport d'activités 2022.

*Les 5 orientations stratégiques du projet de territoire du Civraisien en Poitou

Le mot du Président

"Ce territoire nous l'avons organisé sur des stratégies prioritaires d'abord en direction du maintien de l'emploi.

Parallèlement, nous avons réalisé des investissements importants dans les domaines de l'animation et de l'accueil touristique pour l'attractivité du Sud Vienne et des actions en faveur de l'environnement, particulièrement sur nos rivières.

Nous avons aussi consacré beaucoup de moyens pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et pour la santé. La voirie, devenue intégralement communautaire, est un autre élément fédérateur et stratégique qui permet aux communes de dégager des moyens pour leurs investissements communaux.

Notre volonté est aussi de soutenir les associations et l'ensemble des acteurs qui animent notre territoire ; Enfin, dans le cadre du schéma des équipements sportifs et culturels, nous travaillons sur la rénovation des équipements sportifs d'intérêt communautaire pour les 30 prochaines années".

Jean-Olivier Geoffroy
Président de la Communauté de Communes
du Civraisien en Poitou



Préserver et valoriser les ressources locales au bénéfice d'un développement territorial vertueux



Garantir le développement économique vertueux du Civraisien en renforçant son attractivité pour les entreprises en se reposant sur ses spécificités



Développer l'attractivité résidentielle



Garantir un maillage en services et en équipements de qualité et accessibles pour toutes les catégories de population du territoire



Proposer un aménagement sobre et performant à l'échelle du territoire



Retrouvez notre actualité sur

INFORMATIONS COMMUNALES

TARIFS SALLE DES FÊTES « FABIEN IRIBARREN »

<u>Repas Familiaux (Habitants Commune)</u>	
• Moins de 50 personnes	120 €
• De 50 à 100 personnes	135 €
• Plus de 100 personnes	155 €
2 nd jour de location	GRATUIT
<u>Repas Familiaux (Habitants Hors Commune)</u>	
• <u>Moins de 50 personnes</u>	
1 ^{er} jour de location	175 €
2 nd jour de location	70 €
• <u>De 50 à 100 personnes</u>	
1 ^{er} jour de location	210 €
2 nd jour de location	70 €
• <u>Plus de 100 personnes</u>	
1 ^{er} jour de location	240 €
2 nd jour de location	70 €
<u>Vin d'honneur</u>	
Habitants Commune	55 €
Habitants Hors Commune	65 €
<u>Traiteur et autres</u>	155 € / jour
<u>Réunion d'information ou exposition</u>	65 €
<u>Association Locales</u>	GRATUIT
<u>École et A.P.E</u>	GRATUIT
<u>Mise à disposition pour famille après obsèques</u>	GRATUIT
<u>Chèque de caution</u>	Au prix de la location

TARIFS SALLE « AIRE DE REPOS »

➤ Tarif été – de mai à septembre : 30 € la journée

➤ Tarif hiver – d'octobre à Avril : 40 € la journée

Toute location fera l'objet d'une réservation préalable auprès de la mairie, une convention de mise à disposition sera établie entre la commune et le locataire ; une attestation d'assurance responsabilité civile sera demandée au locataire.

La salle de l'aire de repos et le terrain peuvent être privatisés. Il suffit de le demander à la mairie lors de la réservation. Un arrêté sera préparé et installé sur les barrières, pour la fermeture du site.

TARIFS CIMETIÈRE :

Achat de concession 2x1 m :

- Trentenaire.....50 € x 2 : 100 €
- Cinquantenaire 75 € x 2 : 150 €
- Perpétuelle 150 x 2 : 300 €

Achat d'une cavurne dans le columbarium :

- 10 ans 350 €,
- 15 ans450 €,
- 30 ans850 €.



jardin du souvenir

Jardin du souvenir : Répartition des Cendres 20 €

Achat d'une cavurne :

- Trentenaire.....50 €
- Cinquantenaire 75 €



Une plaque de marbre sera prochainement installée sur le mur, par l'entreprise Moreau, afin que les familles qui ont dispersé les cendres de leur défunt(e), puissent accrocher une plaque avec l'identité et les dates de décès.
Un registre est également tenu à la mairie.

Les formalités d'achat d'une concession, cavurne ou répartition des cendres sont à effectuer en Mairie



INFORMATIONS DIVERSES



Passez en mode
avenir !

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?
.....



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à Civray, Couhé et Gençay

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

OUVERT du mardi au vendredi de 09H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

OUVERT le mardi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H00 et le mercredi et jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H00

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'appli **Ma Mission Locale**,
de jour comme de nuit en 1 clic...

Scannez-moi !



INFORMATIONS DIVERSES



PLURISERVICES
Association

Association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Pour tous renseignements

Vous recherchez un emploi :	Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :
Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc. Chaque demandeur bénéficie d'un suivi personnalisé  d'emploi	Nous intervenons auprès : <u>Du particulier</u> : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (réduction d'impôt, CESA préfinancés acceptés). <u>Des collectivités</u> : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc. <u>Des associations</u> : nettoyage de locaux. <u>Des agriculteurs</u> : travaux saisonniers. 

complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : 05 49 87 41 45 / Site internet : www.pluriservices-civray.fr / Mail : ai@pluriservices-civray.fr



INFORMATION IMPORTANTE : Depuis janvier 2022, vous avez apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle sera accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.

Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous : - sur notre site internet : www.pluriservices-civray.fr

sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>

Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



Vous pouvez nous trouver devant les Halles de Jossé

Bientôt 16 ans, pensez au recensement citoyen obligatoire



JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.**

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

**RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU 008** →


Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Comment se débarrasser de ses déchets verts ?

Ce type de déchets rassemble les **différents végétaux** que l'on trouve dans les parcs et jardins :

- herbe de tonte ;
- feuilles mortes ;
- résidus de taille d'arbres ou d'arbustes ;
- résidus de débroussaillage ;
- épluchures de fruits et de légumes.

Puisqu'il est, en règle générale, interdit de brûler les déchets verts, que peut-on en faire ? Vous avez le choix entre trois solutions :

- **Les recycler à domicile** : contrairement à ce que l'on pense, ils sont d'une grande utilité au jardin. Vous pouvez en effet les employer pour pailler vos plantations, que ce soit au potager, au verger ou au pied de vos plantes d'ornement. Ce paillage protégera les racines de la sécheresse, nourrira les végétaux en se décomposant, et évitera la repousse des « mauvaises herbes ». Il est par ailleurs possible d'intégrer tout simplement vos déchets verts dans votre compost ;

Les apporter à la déchetterie : si vous préférez évacuer vos déchets, vous pouvez les apporter dans une déchetterie qui accepte les déchets verts.

Il existe toutefois des **dérogations** : possible dans des lieux plus éloignés comme les exploitations agricoles, avec précaution (vents, sécheresse).

- **Les habitants de Jossé peuvent déposer leurs déchets aux déchetteries de Usson du Poitou – Charroux – Civray. N'oubliez pas de vous munir de votre carte du SIMER**

Si problème pour emporter vos déchets verts à la déchetterie (personnes âgées sans mobilité) possibilité de demander à la mairie qui pourra les faire déposer en déchetterie avec votre carte dans la limite de sacs logeant dans le coffre de la voiture communale.

Quand passer la tondeuse ou autres travaux bruyants chez soi :

POUR LE RESPECT DES VOISINS, il est possible de tondre du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de 13h30 à 19h.

Les SAMEDIS de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les DIMANCHES et Jours fériés de 10 h à 12 h

Suivant l'arrêté n°2021-DCPPAT/BE-005 en date du 5 janvier 2021





**Besoin
d'aide**
pour vos démarches
administratives ?

**Venez dans votre
France services**
france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Exemple de services proposés par France Service

- Déclarer mes revenus,
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité,
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite),
- Créer votre espace Pôle emploi,
- Gérer votre compte Améli.

France Service à proximité de Jossé

CIVRAY
11 rue Salvador Allende
05.49.87.92.34

GENCAY
Place du Champ de Foire
05.16.83.80.86

Centre de secours De Charroux



Le centre de secours de Charroux compte dans ses rangs 23 sapeurs-pompiers dont 2 officiers, 5 sous-officiers et 10 hommes du rang, 7 personnels féminins dont une infirmière font parti de cet effectif. Il est actuellement dirigé par le lieutenant Michael ARLOT secondé par le sergent Lionel MARTINS.

Le centre de secours de Charroux s'inscrit dans le maillage territorial proposé par le service départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne pour répondre au mieux aux sollicitations des habitants du Sud Vienne.

La réponse opérationnelle restant une priorité absolue, le centre de secours de Charroux est en recherche perpétuelle de nouveaux sapeurs-pompiers. Toutes les personnes désirant s'investir dans cette démarche citoyenne peuvent prendre contact un des deux responsables au **06 79 13 42 53 ou au 06 75 10 05 59.**

Si vous avez 16 ans, que vous soyez un homme ou une femme, et que vous ressentiez la volonté d'apporter votre aide à autrui, nous vous invitons à rejoindre notre équipe. Les inscriptions sont ouvertes à partir de 13 ans à l'école sapeurs-pompiers de GENCAY.





Un composteur a été installé dans la cour de l'ancienne école. Ce composteur est uniquement pour les déchets lorsque la salle des fêtes est louée

Possibilité de déposer **les déchets alimentaires** pour les résidences n'ayant pas de jardin attenant ou sur la commune. S'inscrire auprès de la mairie aux heures d'ouverture à compter du 15 septembre 2024.

Le dépôt se fera chaque Lundi matin à 8h avec l'agent technique

Pour l'achat d'un composteur privé, vous pouvez vous le procurer en magasin ou à commander au SIMER (voir téléphone sur la facture).



La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, **les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs**, les voies publiques, **les espaces verts**.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes. En outre, **leur nettoyage nécessite un budget conséquent**, car il requiert le déploiement d'agents de propreté et de machines de salubrité comme des balayeuses et des motocrottes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.

Amende déjection canine, bornes de salubrité et espaces interdits aux chiens

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est **de 35 €** et peut être majoré par les communes qui le désirent. C'est pourquoi, l'amende pour avoir abandonné les déjections de son animal sur la voie publique pourrait **atteindre les 450 €**.

INFORMATION COMMUNALE

CHIENS ERRANTS ou DIVAGUANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE



Si vous voyez ou si vous trouvez un chien errant sur **la commune de Joussé**, veuillez le signaler à :

* la mairie aux heures d'ouverture Lundi
Jeudi Vendredi de 14h à 18h

*Mme PUISAIS Virginie au
06.64.44.16.81

En indiquant la race du chien (si possible) et le lieu où il se trouve ;

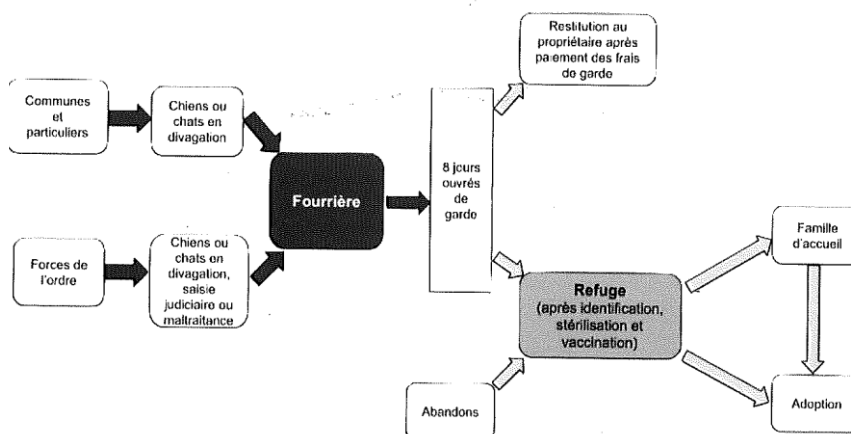
La commune ne possédant pas de chenil, nous avons recours, par la Communauté de Communes, à une association spécialisée, ANIMAL'OR, sur le gardiennage des chiens errants. Suite à notre appel l'association vient chercher le chien et les propriétaires une fois retrouvés seront contactés pour récupérer leur animal mais en contrepartie d'une participation financière.

Une amende vous est réclamée pour récupérer votre animal, si celui-ci n'est pas pucé ou tatoué, vacciné l'amende sera plus lourde

ANIMAL'OR, est entre autres, une fourrière animale, située à Mairé L'Evescault en Deux-Sèvres, 1 Le Four à Chaux ZI,

Leur travail est avant tout :

- La capture et la prise en charge des chiens errants 24h sur 24 et 7 jours sur 7 suite à l'appel de la commune concernée,
- La recherche des propriétaires,
- l'adoption des chiens,
- La prise en charge des animaux blessés, et le transport vers la clinique vétérinaire partenaire,
- Le ramassage des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge, La gestion du centre animalier (fourrière animale)



NUMÉROS APPELS D'URGENCE

POMPIERS



18

GENDARMERIE



17

SAMU



15

PROTÉGER ET DÉFENDRE
LES ENFANTS MALTRAITÉS



119

STOP
aux **Violences**
contre les **Femmes**

3919



Numéro urgence pour
sourds et les
Malentendants

Centre anti-poison

Bordeaux



05.56.96.40.80

3018



Contre le
cyberharcèlement
envers les jeunes,
aides aux parents
et professionnels
des métiers de
l'enfance

DÉTENTE

Le Lien Amical Joussé-Payroux

SPORT

C'est toujours un plaisir pour la cinquantaine d'adhérents du Lien Amical Joussé-Payroux de participer toute l'année aux activités proposées par l'association:

La marche : 10 à 15 marcheurs profitent de notre campagne tous les lundis après-midi au départ de Joussé.



Le vélo tous chemins (VTC) : 5 à 10 cyclistes partent des halles de Joussé à 9h00, un samedi matin sur deux, sur tous les chemins des alentours, pour 25 à 35 km. Après une activité modérée depuis l'automne très pluvieux, les beaux jours vont redonner l'envie de profiter d'une bonne balade vivifiante, et dans l'ambiance bon enfant d'un groupe qui va au rythme de chacun. Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous ! On peut aussi vous aider à réparer votre vélo.



La Pétanque et Les Palets : Tous les vendredis à 16h00 (17h00 en été) Place des Tilleuls à Joussé. 8 à 10 tireurs viennent caresser le cochonnet entre amis, et profiter du casse-croûte en fin de séance. Bonne ambiance assurée.

La Couture : L'atelier a beaucoup travaillé toute l'année, notamment pour préparer les magnifiques réalisations qui ont été vendues lors de la fête du 20 Août à Payroux et au vide-greniers du 15 Octobre. Elles ont aussi fabriqué bénévolement des bonnets pour Octobre rose et des costumes pour les Givrés de Noël. De même que la déco des tables pour la soirée musicale du 2 Décembre.



Bravo à nos couturières, qui vous proposent de les rejoindre tous les jeudis après-midi. En 2023 une nouvelle salle a été mise à leur disposition par la Mairie de Joussé, dans l'ancienne école. Nous remercions la commune pour cette très belle salle lumineuse.

Tarot-Belote : L'activité est toujours à l'arrêt cette année, il faudrait un nombre de joueurs suffisant pour le redémarrer.

La vocation du Lien Amical est également d'organiser des manifestations culturelles ou sportives.

Suite des Chiens errants

Comment récupérer votre compagnon, il vous suffira de prendre rendez-vous auprès de la structure qui vous aura contacté et de présenter les documents justifiant que vous êtes le propriétaire. Vous devrez également vous acquitter des frais de capture, d'hébergement, d'identification et frais vétérinaires pratiqués pour le bien de votre ami à quatre pattes lors de son séjour.



Les chats sauvages ou non apprivoisés



Il est interdit de nourrir les chats errants sur la voie publique, vous pouvez consulter le Règlement Sanitaire Départemental de votre région, ces règlements précisent tous qu'il **est interdit** d'attirer les animaux sauvages aux abords des habitations et/ou de jeter de la nourriture pour attirer ... article 120 du *Règlement Sanitaire Départemental*.

Art. 120. - Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels. Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

DÉFINITION DU CHAT ERRANT

La notion de divagation des chats ou chat errant est définie par le législateur (article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime) : « Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ».

Ainsi, la règle du Code civil rend le propriétaire du chat responsable de celui-ci.

Rappel des obligations des propriétaires : Le propriétaire est responsable des dégâts que son animal pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée.

En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1er janvier 2012, doit être identifié.



LE MANÈGE DES PAINS



La boulangerie « le Manège des pains » vous accueille :

du Lundi au Samedi de 8h à 13h

Vous y trouverez de : L'épicerie, pains et pains spéciaux et viennoiseries,
Des fruits et légumes,
Des pâtisseries Maison,
Snacking divers,
Plats cuisinés maison, quiche etc.....

Et bien sûr, du personnel à votre écoute pour vous conseiller dans vos commandes ou pour simplement le contact humain.

Possibilité de livraison à domicile en cas d'invalidité temporaire ou permanente.

Nous contacter au 05.49.87.80.87



Le Lien Amical Joussé-Payroux

Le 2 Décembre 2023 à la salle des fêtes de Joussé, Flash Dance et son DJ David est venu animer la soirée entrecôte-frites. 180 convives ont pu profiter d'un repas au top dans une ambiance musicale très festive.



Et pour 2024:

Marche : Une randonnée pédestre est prévue à Joussé, le Dimanche 28 Avril, à partir de 8h00 . Deux circuits d'environ 7 et 13 km seront proposés, avec ravitaillement pendant le parcours. Elle sera suivie d'un repas à la salle des fêtes, sur réservation avant le 24 avril au 06 32 37 35 60 ou 06 83 04 96 55.

Voyage : Une sortie en bus, sur une journée, est prévue le samedi 1er Juin. Nous irons découvrir les splendeurs du château de Chenonceau et de ses jardins. Après le repas, une promenade sur le Cher facilitera la digestion. Et en fin d'après-midi nous prendrons le frais dans une cave champignonnière. Le but est de remercier nos adhérents, et de passer un bon moment ensemble, cela pour une somme modique, car l'association prend à sa charge la majeure partie des frais. Rendez-vous à 7h00 précises aux halles de Joussé.

Fête de Payroux : Le Lien Amical assurera à nouveau sa participation le dimanche 18 Août 2024 à la fête de Payroux.

L'atelier couture ouvrira ses portes le samedi 9 Novembre à Joussé. avec l'expo et la vente de sa production, et l'organisation d'une tombola.

Soirée entrecôte-frites : Vu son succès depuis deux ans, le repas dansant est à nouveau prévu le 7 Décembre 2024. Et Flash Dance enflammera à nouveau la soirée !

Les activités sportives continuent tout au long de l'année, comme en 2023.

Marche, vélo, pétanque et palet, couture... selon le calendrier ci-dessous.

Si l'une d'elles vous intéresse, venez, essayez, et revenez si ça vous plaît.

Contactez-nous au 06 32 37 35 60 ou 06 83 04 96 55.

La cotisation d'adhésion est toujours de 10 euros par an.





AICA PAYROUX-JOUSSE

La chasse a besoin d'être expliquée afin d'éviter des malentendus.

Beaucoup de gens pensent que la passion des chasseurs est une tradition d'arrière garde fondée sur le simple fait de tuer des animaux.

Tuer des animaux et les manger est une évidence pour nous mais ce serait une erreur de penser qu'elle se résume à ce simple constat. La chasse a une approche écologique des territoires.

L'ACCA est responsable de gestion de la faune sauvage sur son territoire. Cette gestion comprend :

- La régulation des espèces, comme le renard, le corbeau Freux, la corneille noire etc...
- Protéger les espèces menacées,
- Réaliser ses plans de chasse (un plan de chasse tend à assurer le développement durable des populations de gibiers et à préserver leurs habitats en conciliant les intérêts agricoles)
- Développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre AGRO-SYLVO-CYNEGETIQUE.

Il ne faudrait pas que chasseurs et non chasseurs se fracturent définitivement (Il faut DIALOGUER).

Le 5 juin 2023 notre ancien président ne souhaitant pas se représenter, un nouveau bureau a été élu :

Président Mr DELHOME Michaël

Secrétaire Mr PORTOLAN Vincent

Trésorier Mr BADIÉ Jean-Louis

Petit rappel sur la sécurité :

Les responsables de la chasse en battue ont l'obligation de passer le stage de sécurité à la Fédération pour pouvoir exercer

D'ici 2030, tous les chasseurs devront avoir suivi la formation sécurité décennale **OBLIGATOIRE** pour pouvoir valider leur permis de chasse. Pour plus de renseignement se rapprocher du président, du secrétaire ou directement à la fédération de chasse.





PASSAGES DE CONVOIS EOLIENS POUR LES COMMUNES DE CHÂTEAU-GARNIER ET DE ST-SECONDIN

La commune de Joussé, de par sa configuration, est le passage d'un certain nombre de convois éoliens. Les promoteurs Volkwind et Wpd ont contacté la mairie pour présenter leurs projets de passage en Juin et juillet avec l'obligation d'élargir le virage du bourg au vu de la longueur importante des pales (plus enlèvements provisoires de lampadaires et déplacements de pots de fleurs)

Ce projet n'a pas réjoui le conseil municipal qui a dû cependant s'y résoudre. Un compromis a été passé, soit la mise en place d'une servitude de passage qui autorise ces 2 entreprises où leurs successeurs à passer en juin et juillet 2024 mais aussi à garder la possibilité de passage au cours des 30 prochaines années si nécessité.

Ainsi une partie du parterre a été préparée pour les prochains convois et des conventions ont été signées pour que, dès la fin des passages, les promoteurs remettent l'élargissement en état par la remise d'une partie de la terre avec pelouse. **Ces travaux sont complètement à la charge financière des promoteurs.**

En contrepartie de cette servitude, les promoteurs se sont engagés à verser 2 X 10 000 € soit 20 000 € à la commune de Joussé. Une partie de cette somme permettra de rénover et embellir le parterre arboré qui a été amputé. Il sera certainement demandé conseil à un paysagiste.

Le précédent aménagement du parterre réalisé au **mandant 2008/2014 avait été intégralement** payé par M. et Mme Houillier (aujourd'hui décédés) qui avaient souhaité participer à la mise en place d'un square au nom de René Houillier, en souvenir de sa fonction de maire au cours de la 2^e guerre mondiale.





APE DES CHÂTAIGNIERS (pour le SIVOS des CHÂTAIGNIERS)

L'année 2023, l'APE des Châtaigniers, du RPI des écoles de Payroux, St Romain, Jossé, La Chapelle Bâton a organisé de nombreuses manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour financer les transports des sorties pédagogiques.

L'APE lance la vente de chocolat « Rannou-Métivier », pour Pâques, et la vente de saucisson, en Avril, pour les parents d'élèves.

Le 1er Mai a ouvert le début des manifestations pour l'année 2023, avec la fête du printemps qui a eu lieu à Payroux et qui a été organisée avec l'aide de l'association « les Givrés de Noël »

Ce jour-là, les chemins et sentiers de Payroux et de Mauprévoir ont été emprunté par une quarantaine de marcheurs lors de randonnées pédestres de 10 et 15 kilomètres.

Il a aussi été organisé un marché des producteurs sur le stade de foot réunissant de nombreux professionnels, ainsi qu'un vide grenier sur la rue des fours à chaux.

Pour la première fois, il y a eu une course de caisse à savon, attirants de nombreux spectateurs venu soutenir les 11 compétiteurs, qui ont fait preuve d'une grande imagination pour leurs caisses à savon.



Le samedi 1 Juillet, les enfants et les parents se sont tous retrouvés pour la kermesse à Payroux. Cette année les maîtresses et les enfants ont fait un spectacle sur le thème du cinéma, avec des chants, des danses et du théâtre.

Suite à ce fabuleux spectacle, l'APE a invité les enfants et les parents autour du verre de l'amitié et a organisé de nombreux jeux pour les enfants.

Il y a eu également des ventes de gâteaux et de bonbons ainsi qu'une tombola.

Pour clôturer cette belle journée, l'APE a proposé un repas pour terminer la soirée en offrant les repas aux enfants du RPI.



Le 19 et 20 Août pour la fête des associations, le samedi, l'APE a organisé une randonnée pédestre commençant à 17h. Une vingtaine de personnes y ont participé. La journée s'est terminée autour d'un apéritif dinatoire avec les participants malgré la chaleur.

Le dimanche, l'APE des Châtaigniers a réalisé le repas du midi pour 150 personnes avec andouillettes, saucisses, frites et tartelettes pour régaler petit et grands.

COMITÉ DES FÊTES

Fête de la Saint Jean 16-17-18 juin 2023



Feu de St-Jean
Retraite aux
flambeaux, Banda



Randonnée gourmande

Repas dansant avec Momo



Fête foraine



Marché des créateurs Fête du pain

Vainqueurs concours de pétanque et concours de palet

Le comité des fêtes vous convie cette année le Week-end du 21/22/23 JUIN 2024

UNC JOUSSÉ – ANCIENS COMBATTANTS – LA MAIRIE



Le MONUMENT AUX MORTS fait partie intégrante du patrimoine communal de la commune de JOUSSÉ, autour duquel, le conseil municipal, les anciens combattants, les porte-drapeaux, le Souvenir Français et les sympathisants se réunissent chaque année, principalement, aux dates du 8 MAI et du 11 novembre. Il est également pavoisé régulièrement pour honorer la mémoire d'autres combattants morts pour la France ou d'autres causes en lien avec le patriotisme et la défense des droits de l'Homme.

Nous tenons à remercier M Bernard Patry, président du Souvenir Français de notre secteur, pour avoir répondu à notre demande d'aide financière pour ce projet. Vous pouvez remarquer le macaron du Souvenir Français qui a été posé sur le monument, signe de notre partenariat.



Le Souvenir Français est bien présent à Jossé, par de nombreuses interventions de son président de secteur, M Bernard PATRY, qui inlassablement multiplie les actions du devoir de mémoire :

- par l'entretien de tombes de soldats dans le cimetière
- par des expositions sur la Guerre 14 18 mais aussi 39 45 avec ses mémorables collections d'objets issues de la vie journalière de ces époques, de vêtements, de livres....
- Par sa transmission du devoir de mémoire aux plus jeunes par des invitations aux écoles primaires, aux collèges, et lycées de proximité, comme l'an dernier, à l'exposition sur les Maquis dans la Vienne en 39 45, en mai 2022 à Jossé, en partenariat avec le musée de Tercé et ses panneaux pédagogiques.

C'est la raison pour laquelle, nous avons tous répondu favorablement à la demande du Président Bernard PATRY, de poser, sur la commune, une inscription pour rendre hommage aux Souvenir Français. Nous avons choisi l'allée du cimetière, proche de la départementale et ainsi visible par tous. Une pensée également pour Madame Jany Favard, décédée récemment, qui a été une alliée fidèle du Souvenir Français dans ses différentes actions de sensibilisation au devoir de mémoire.



VIE ASSOCIATIVE

Pour la rentrée de septembre, la collecte de cartouche d'encre a été reconduite auprès des écoles avec des points de collecte, aux écoles de Payroux et de St Romain. Une nouvelle collecte a été mise en place en plus cette année, la collecte de collants et de chaussette en nylon, avec les mêmes points de collecte que les cartouches usagées.

Le 23 Septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'APE de Châtaigniers élisant un nouveau bureau : Myriam PETITJEAN (présidente), Élodie PAILLET (vice-présidente), Linda FOUCAULT (trésorière), Magdalèna THIMONIER (vice-trésorière), Audrey DELANTES (secrétaire) et Adeline GABORIAUD (vice-secrétaire).

Le 6 Octobre, l'APE a organisé un apéritif dinatoire aux parents permettant que tout le monde puisse se rencontrer lors d'un moment convivial.

Après avoir consulté les maitresses des écoles de Payroux et St Romain, les membres de l'APE des Châtaigniers ont offert des jeux pour les écoles.

Pour l'école de Payroux, deux nouvelles brouettes ont été achetées et font le nécessaire pour réparer les roues des draisennes et vélos de l'école.

Pour l'école de St Romain, un set de badminton, deux pogo-balls, un ballon de basket puis un filet de ping-pong avec quatre raquettes et des balles ont été achetés.



La ferme des Ouches a permis à l'APE de proposer des sapins à la vente qui pouvaient être choisis directement sur place ou lors du marché de Noël organisé par l'APE avec des résultats au-delà des attentes prévues. Sans oublier les grilles pour gagner des bourriches d'huitre qui ont été proposées aux parents d'élèves des écoles pour fin d'année 2023.



L'APE a de nouveau organisé un marché de Noël, le Dimanche 3 Décembre 2023 à La Chapelle Bâton qui a accueilli 32 exposants et la venue du père Noël de l'APE, pour le plus grand plaisir de tous afin de distribuer les cadeaux aux enfants des écoles.

Les maitresses du RPI étaient présentes pour vendre les bricolages de Noël des enfants et nous ont fait le plaisir de chanter leurs chansons avec les enfants pour réchauffer cette fin de matinée.

Une restauration sur place était prévue avec des croque-monsieur, de la soupe, des gâteaux et des gaufres confectionnées par les membres de l'APE accompagné de boissons, de vin chaud et de la bière de Noël pour combler l'appétit des exposants et des visiteurs.

Pour le carnaval 2024, les enfants ont défilé dans les rues de Payroux. Après avoir brûlé Monsieur carnaval confectionné par les résidents de la Planchonnerie, tout le monde a pu se retrouver pour le « sauve qui peut », offert par l'APE, et un goûter, offert par la résidence des Cèdres, pour clôturer cette journée pour le plus grand plaisir des enfants et des résidents.



Une boom a été organisé le soir du vendredi 16 Février pour fêter le carnaval et le départ en vacances avec des créations culinaires salées et sucrées cuisinés et offert par les membres de l'APE avec une buvette sur place.

La vente de chocolat « Rannou-Métivier », a été relancé pour Pâques. La vente de saucissons va être également relancé pour les prochaines vacances.

La suite de l'année 2024 pour l'APE des châtaigniers va être riche en évènement avec une course de caisse à savon, un vide grenier, une randonnée et un marché de professionnel prévu le 1er Mai à Payroux en partenariat avec l'association du foot ASPCM de Payroux, Charroux et Mauprévoir.

La kermesse se déroulera le 29 Juin 2024 à Joussé pour assisté au spectacle de fin d'année des enfants avec une buvette, des gâteaux et des petits jeux prévus par les membres de l'APE.

L'APE sera présente également à Payroux le 18 Août à la fête des associations pour organiser une randonnée.

Le marché de Noël est prévu pour le Dimanche 1 Décembre à Joussé, cette date sera confirmée après la rentrée de septembre lors de l'élection du bureau au cours de l'assemblée général de l'APE des châtaigniers.

N'oublions pas les collectes de collants et de cartouches d'encre qui sont reconduit pour l'année 2024.

Tous seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.



CULTURE ET LOISIRS DE JOUSSÉ - PAYROUX

Le bureau se compose de :

Président : Mr PEINTUREAU Bernard
Trésorier : Mr FAVARD Christophe
Vice Trésorier : Mr PASQUET Joseph
Secrétaire : Mr MAUTRÉ Cyrille
Vice-Secrétaire : Mme LESTIEUX Sylvie

> **Le 16 Avril 2023** Culture et Loisirs a réuni 17 collectionneurs à la Salle des fêtes « Fabien Iribarren » de toutes horizons ; vous avez pu y contempler des collections : de masques, sur le cirque, des photos anciennes et récentes de Joussé, des fabophiles, des maquettes réalisées avec des allumettes, etc...



> **le 3 et 4 juin 2023** l'association a organisé une galerie d'art dans la salle des fêtes, qui a réuni 24 exposants, des peintres confirmés et amateurs, des sculpteurs, et une galerie à ciel ouvert de photos exposées place des tilleuls.



> L'association culture et loisirs était présente pour les vides greniers organisés sur les communes de La Chapelle-Bâton et Champniers.

> Fin Août, l'association s'est rendu sur la commune de Payroux pour exposer diverses photos et organisée la « Soirée des Étoiles » pour les amoureux de nuits étoilées.

- **14 Avril 2024** : Salon des Collectionneurs à Joussé
 - **18 et 19 mai 2024** expo Peintures et photos à Joussé
 - Sous réserve : Vide grenier à la Chapelle Bâton et à Champniers pour exposition de photos et de peintures.
- Fin Août fête de Payroux**, avec le samedi soir à 23h Nuits des étoiles et le dimanche des expositions de photos.

CLUB DE L'AMITIÉ

Dans l'année 2023, 2 événements importants ont marqué la vie du club. Le premier le 8 juillet, le deuxième fin septembre.

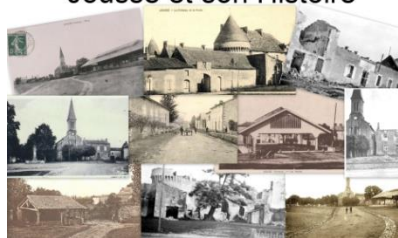
Tout d'abord, nous allons rendre hommage à celles et ceux qui nous ont quittés. Mademoiselle Janine Lavaud, en maison de retraite à Château-Garnier depuis plusieurs années, (maladie), elle fût la première présidente du club des aînés de 1982 à 2003 (le club a été créé en 1982), Madame Demest en janvier, madame Rouet Jacqueline en juillet et madame Jany Favard fin septembre.

En 2023 le club comptait 27 adhérents. Les manifestations organisées ont été en mars un concours de belote auquel ont participé 48 joueuses et joueurs. En février le gouter offert par la mairie. Un repas du club eut lieu fin mars puis un autre au cours du mois de mai. Entre-temps le premier et troisième mercredi de chaque mois un rendez-vous avait lieu dans la petite salle de réunion (ancienne école) près de la mairie. Le club a participé à des brocantes à Payroux et Joussé. Un lien de cordialité et d'amitié avec le club de Payroux existe et est très apprécié. Les deux clubs souhaitent une parfaite continuité de celle-ci.

Début avril un petit groupe de personnes du club s'est lancé le défi d'écrire un livre sur l'histoire de Joussé, aidé en cela par quelques personnes extérieures au club (que nous remercions). Grâce à leur travail fin juin, le livre était écrit et édité avec des photos anciennes à l'intérieur. Grâce à l'aide et au prêt de photos par divers habitants et anciens habitants de la commune, une expo projection fut organisée le 8 juillet à la salle des fêtes. Un vrai succès, un peu plus de 150 personnes, ont assisté à cette manifestation. Beaucoup d'anciens habitants de Joussé était présent. Nous remercions tous ceux qui sans hésitation nous ont prêté photos et documents, car sans eux rien n'aurait pu avoir lieu. La vente de livres arrive en cette fin d'année 2023 à plus de 150 unités.



Joussé et son Histoire



Couverture du livre

PAROISSE SAINT- SAUVEUR EN CIVRAISIEN

Notre église de Joussé est située dans la paroisse Saint-Sauveur en Civraisien. Le père Michel Moussiessi est responsable de cette grande paroisse. Il réside à Gencay à l'adresse suivante : Secrétariat : Maison Paroissiale – 25 route de Civray – 86160 GENCAY tél : 05 49 45 94 87, email : stsauveur@poitiers-catholique.fr

Il est aidé, dans sa mission, par le Père Bernard Loy de Charroux (05.49.87.50.72), le Père Alain Nauleau de Blanzay (05.49.87.07.75), le Père Jean François Plantureux de Couhé (06.51.75.90.57).

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation assure les événements religieux avec les prêtres : Baptême, mariage, sépulture.

Pour Civray, à la salle Saint-Nicolas, des bénévoles tiennent une permanence les jours de marché.

Des jours de formations diverses sont proposés au cours de l'année. Une équipe de bénévoles distribue le journal au cœur de la vie 4 fois par an. Une affiche extérieure, sur le panneau à gauche de la porte de l'église vous informe également.

Nos remerciements aux personnes qui contribuent à faire vivre notre église. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mr Yves NOIRAULT au 06.07.03.19.39

Yves NOIRAULT



**LA BRÊME DE PAYROUX
JOUSSÉ**

Président : Mr CHARRAUD Bruno
Vice-Président : Mr BONNET André
Trésorier : Mr SIROT Florian
Vice Trésorier : Mr MAUTRÉ Cyrille
Secrétaire : Mr FRETIER Jean René
Secrétaire Adjoint : Mr FAVARD Christophe
Commissaire aux comptes Mr PINTUREAU Stan

L'association agréée de pêche et protection du milieu aquatique (AAPPMA)

« La Brême du Payroux et du Clain Joussé-Payroux pour l'année 2023 à vendues 61 cartes
L'alevinage sur le Payroux et le Clain pour l'année de 2023 :

- 45 kg de tanche,
- 30 Kg de sandres,
- 120 Kg de truite pour l'ouverture en mars.

Nos manifestations sont ouvertes à toutes et tous,

La brême du Payroux et du Clain a organisé diverses manifestations en 2023 :

- En Mars un repas « petit salé » qui a réuni 60 personnes,
- Fin juin l'association a organisé un concours à Joussé de pêche qui a réuni 15 pêcheurs, suivi d'un repas entrecôtes frites,
- Fin Août concours de pêche à Payroux avec la participation de 25 pêcheurs, plus de 400 petites poissons pêchés et remis à l'eau.

Rappel pour les concours, la carte de pêche est OBLIGATOIRE, la carte journalière est vendue sur place.



-en octobre l'association a organisé un repas « choucroute » qui a réuni 100 convives.

Deux opérations de nettoyage des rivières ; créations de postes de pêches

Merci à nos bénévoles, 14 personnes présents pour ces actions.

Nous rappelons que le respect des bords de rivière et cultures environnante restent primordiale pour que puisse perdurer notre activité de pêche de loisir. Notre association se porte bien de nouveaux membres nous ont rejoint, ce qui est encourageant.

Pour 2024 : Toutes les manifestations sont reconduites, des lâchés de poissons ont été réalisés 70 Kg de brochets, 130 Kg de truites le 21 mars suite aux crues.

Bonne pêche et promenade au bord de l'eau à toutes et à tous.



Comité de Jumelage des amis de Manga



Distinction décernée au Comité des amis de Manga

L'année 2023 s'est avérée une année difficile pour notre comité de jumelage au vu de la situation politique du Burkina, mais notre association tient bon le cap car on ne lâche pas les amis en difficulté.... Depuis 12 ans nous travaillons avec la même équipe et ne sommes pas prêts à la laisser tomber.

Nous avons réglé le 2^{ème} versement pour le château d'eau.

Nous sommes fiers de cette réalisation qui approvisionne en eau potable une population de 1500 habitants et leur a permis de mettre en place 2 ha de terre cultivable et un élevage de bovins. Les retombées sanitaires et économiques sont considérables et les jeunes sont heureux de pouvoir rester sur leur territoire avec des perspectives d'avenir.



Suite à la semaine africaine organisée par le Collège Romain Rolland nous avons pu équiper une salle de classe de primaire de tables-bancs pour un meilleur confort des élèves, nous vous rappelons qu'ils peuvent être jusqu'à 100 par classe.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »

(Nelson Mandela)

Nous avons pu compter sur l'aide de la Communauté de communes, du département et du Collège cette année encore.

Pour notre part deux randonnées suivies de repas, avec plus de 50 participants chacune, ont été organisées avec succès cette année, à Surin en avril et à Saint Romain en octobre. Merci aux maires et comités des fêtes de ces 2 communes qui nous ont accueillis bénévolement avec beaucoup de gentillesse. Nous avons également participé à la foire aux vins de Charroux où nous avons pu vendre quelques produits venant du Burkina.

Cette année 2023 s'achève avec l'espoir de jours meilleurs pour nos amis Burkinabè dont nous devons recevoir une délégation. Ce voyage n'est que reporté et nous espérons que l'année future verra une éclaircie de paix qui nous permettra de nous réunir à nouveau afin de poursuivre nos actions humanitaires envers ces populations amies dans le besoin.

Chez Mme Vilchange - Bois Fleury - 86350 Payroux
Dominique.rovery@orange.fr ☎ 05 49 97 01 69